

Ils haussent le thon

LA COTINIÈRE La pêche illicite de ces poissons provoque des réactions

Philippe Baroux
p.baroux@sudouest.fr

L'infraction est reconnue par son auteur. Samedi dernier, Éric Renaud a pêché du thon rouge puis découpé ses prises dans son bateau (lire notre édition d'hier). Des faits qui lui ont valu l'ouverture d'une procédure par les gendarmes de la brigade nautique départementale et les agents de la Direction départementale des territoires et de la mer, déclenchée après contrôle au moment du débarquement, à La Cotinière.

Éric Renaud se défend d'avoir agi alors en qualité de plaisancier. Mais les critiques les plus vives soulignent aujourd'hui ses fonctions professionnelles de directeur de l'Organisation de producteurs (OP) de La Cotinière. Ainsi, Dominique Chevillon, le vice-président de la

La LPO « se réserve le droit d'agir au contentieux » dans le dossier de pêche illicite de thon rouge

« souhaitable que la justice soit très ferme pour la sanction d'un professionnel qui fraude [...] C'est par ces faits délicieux d'un haut responsable de la pêche professionnelle que l'image de la pêche est dégradée. » Le défenseur de la nature précise que la LPO se « réserve le droit d'agir au contentieux ».

Que l'amalgame entre la qualité de plaisancier et les fonctions



Le contrôle avait été réalisé au retour, à La Cotinière, dans l'île d'Oléron. PHOTO ILLUSTRATION XAVIER LÉOTY

professionnelles soit fait était prévisible. Et c'est aussi ce qui embarrasse dans la filière de la pêche professionnelle, même si le président du Comité départemental des pêches Philippe Micheau incite « à ce que personne ne jette la pierre à Éric Renaud : je ne connais pas un professionnel, pas un plaisancier qui pêche un thon rouge et le remet à l'eau en le regardant dans le blanc des yeux ».

Une réunion convoquée à l'OP

Des faits dont va débattre prochainement l'Organisation de producteurs de La Cotinière. Absent en ce moment du port Oléronnais, son président, que nous avons contacté hier, dit vouloir convoquer son conseil d'administration à son retour. Franck Méteau, ajoute : « le président ne décide pas, c'est le conseil d'administration qui dira s'il veut une assemblée générale

extraordinaire sur ce sujet. » Le patron de pêche cotinard ajoute qu'« au plan professionnel, rien ne peut être reproché à Éric Renaud » et souligne « qu'il n'est pas condamné pour le moment ».

Le président de l'OP contient sa colère, estimant que s'il « avait été le directeur d'une autre organisation, les faits auraient eu moins de répercussions. J'entends venir les attaques contre les organisations de producteurs, les quatre cinq qui sont après nous en permanence vont se délecter de ces faits. »

De son côté, Éric Renaud dit « avoir été un braconnier ce jour-là, si on doit nommer les choses ». Il « assume » et précise sa certitude qu'un coup de fil mal intentionné émanant d'un pêcheur professionnel a aidé les gendarmes à être présents au bon endroit, au bon moment.

Le député Didier Quentin, positif au Covid-19

ROYAN Des courbatures et de la fatigue ont incité l'élu à se faire tester. Depuis, il est confiné chez lui



Didier Quentin est fatigué et a des courbatures. PHOTO ARCH. X. L.

Didier Quentin, député de la 5^e circonscription de la Charente-Maritime, est à son tour positif au coronavirus. Des courbatures et de la fatigue apparues dimanche l'ont incité à se faire tester et le résultat est positif. « Je ne l'ai pas attrapé à l'Assemblée (nationale, NDLR) car la semaine dernière, en tant que parlementaire, j'étais invité à l'Institut des hautes études de la défense nationale, précise Didier Quentin. Je l'ai peut-être attrapé là. Sinon, j'étais en Baie de Somme pour le congrès des élus du littoral mais nous étions en plein air et, comme chacun le sait, le virus est moins virulent qu'en milieu fermé. »

Malgré la fatigue, l'élu royanais ne perd pas une occasion de sourire puisque de passage à Amiens, il a acheté des macarons

à la maison Trogneux. « Cette pâtisserie est tenue par la famille de Brigitte Macron. Apparemment, elle est aussi positive au Covid, je l'ai peut-être attrapé là », glisse Didier Quentin. Le député est donc confiné, chez lui à Royan, en attendant de pouvoir à nouveau vaquer à ses occupations. Son épouse, Marie-Pierre Quentin, conseillère départementale, a subi le test. Elle attend les résultats pour ce jeudi. En attendant, elle a annulé ses différentes réunions. **Nathalie Dauray-Pain**

Maison du tri valorise le mobilier usagé

INITIATIVE Le département fait partie du programme visant à recycler, valoriser ou réemployer des meubles



Dominique Mignon, présidente d'Éco-mobilier, a présenté ce programme ce mardi à Bordeaux. PHOTO C. M.

Tout a commencé en 2011 avec Éco-mobilier, un organisme à but non lucratif créé par des fabricants et distributeurs de meubles pour collecter le mobilier usagé. Financé par l'écoparticipation que paie le consommateur lors de l'achat d'un lit, d'un canapé ou d'un placard neuf, il vise la réutilisation, le recyclage ou encore la valorisation énergétique des rebuts. L'organisme est alimenté en premier lieu par ces meubles récupérés par les magasins au moment de la livraison d'un produit neuf au domicile de leurs clients. Ce mardi, Dominique Mignon, présidente d'Éco-mobilier, était à Bordeaux pour présenter le nouveau programme que pilote l'organisme en direction des particuliers : Maison du tri.

Politique « zéro déchet »

Le rendez-vous était fixé au sein de la ressourcerie L'Atelier de déco solidaire où chacun peut justement déposer le mobilier et les différents objets de la maison dont il ne veut plus dans le cadre d'une politique

« zéro déchet ». Les matelas, couettes, tapis et autres oreillers usagés en font partie. Pour l'heure, les points de dépôt Maison du tri sont installés dans cinq départements pilotes (dont la Charente-Maritime et la Gironde, donc), avant un déploiement national prévu l'an prochain. Dans notre département, ils sont situés chez les associations La Matière à Périgny, Océan à Dolus-d'Oléron, Vivractiv à Tonnay-Charente ; et les communautés Emmaüs Rochefort-Saint-Agnant, Saintes-Asnières et Saintes.

Éco-mobilier était présent dans 3 000 déchetteries en France dont de nombreuses en Charente-Maritime. La structure travaille également avec des associations ou ressourceries qui œuvrent au réemploi de ces déchets tout en salariant des personnes en réinsertion sociale. « Dans 80 % des cas, ce qui est collecté est valorisé », assure la présidente.

Christine Morice

(1) Plus d'informations sur maisondutri.fr

Véran « a émis des réserves »

ROYAN Le ministre de la Santé ne semble pas disposé à soutenir, dans l'immédiat, un retour de la chirurgie au centre hospitalier public

Pour assister au retour d'une activité chirurgicale au centre hospitalier public de Royan, il faudra encore patienter. Si tant est que le projet se concrétise. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, « a émis quelques réserves sur la création d'un tel pôle », résumait très diplomatiquement le député Didier Quentin, dans un communiqué rédigé en fin de journée, ce mardi 20 octobre.

Le président du Conseil départemental Dominique Bussereau et le député de la 5^e circonscription et ancien maire de Royan Didier Quentin venaient d'échanger avec le ministre de la Santé sur l'opportunité de rouvrir ou non une activité de chirurgie orthopédique au sein de l'établissement public, où le service de chirurgie a été fermé en 2005. Ce projet de réactivation d'une activité chirurgicale est porté par le chirurgien orthopédique Youcef Asloum, autour de qui



Olivier Véran (notre photo) a échangé avec Didier Quentin et Dominique Bussereau. PH. P. G.

tourne justement le projet, le docteur Amad Assaad, le docteur Sauvage Méglie, chef du service des urgences de l'hôpital, et Pierre-Antoine Legrand, ancien directeur de cliniques, dont la clinique Riche-lieu de Saintes.

« L'insuffisance de la cardio »

Les « réserves » d'Olivier Véran tiennent, notamment, à la structuration telle qu'elle lui a été pour l'heure présentée. Le ministre de la Santé considère qu'« un seul chirurgien ne suffirait pas, qu'il conviendrait d'en avoir au moins trois pour assurer la permanence des soins, avec une équipe d'infirmiers-

anesthésistes et de soignants pour faire fonctionner le bloc opératoire », développe Didier Quentin.

Olivier Véran a bien fait un léger pas en avant. Léger... « Il a fait valoir que l'une des formules pourrait être d'ouvrir une consultation avancée à l'hôpital de Royan, avec le chirurgien Youcef Asloum, et d'effectuer les interventions au centre hospitalier de Saintes. » Pas dit que les porteurs du projet y voient une avancée, eux qui plaident notamment l'intérêt d'une présence directe d'un chirurgien au centre hospitalier de Royan pour traiter, au moins, les urgences orthopédiques, pour l'heure adressées, si un praticien est disponible, à la Polyclinique Saint-Georges ou à la clinique Pasteur, ou, souvent, directement... au centre hospitalier de Saintes.

Une bonne nouvelle au moins, pour l'hôpital royanais lui-même, en tout cas : « le ministre a souligné que le problème majeur pour le centre hospitalier de Royan demeure l'insuffisance de la cardiologie et la nécessité d'un renfort de ce secteur », relève Didier Quentin dans son communiqué.

Ronan Chérel